

République Française
Département de la Haute-Corse

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'ÎLE-ROUSSE – BALAGNE

Séance du 29 décembre 2025

Délibération n°2025/155

Objet : Service public de l'eau potable sur l'ex-territoire intercommunal « E Cinque Pieve di Balagna » : Bordereau des prix unitaires

Nombre de membres 46			Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la séance du vingt-deux décembre deux mille vingt-cinq, le Conseil communautaire à nouveau convoqué conformément à la loi. L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-neuf décembre, à 17h00, Le Conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège de la Communauté de communes de L'Île-Rousse – Balagne, sous la présidence de Monsieur Lionel MORTINI. Joseph SAULI est désigné secrétaire de séance.
En exercice	Présents	Votants	
46	13	14	
Pour	Contre	Abstentions	
14	-	-	
Présents : CAPINIELLI Marie-Josèphe – CASANOVA Antone – LIONS Paul – MALASPINA-GIOCANTI Marie-Dominique – MARTELLI Camille – MASSIANI Jean-Louis – MATTEI Joseph – MORETTI Jean-Baptiste – MORTINI Lionel – POLI Pierre – ROMANI Sylvie – SAULI Joseph – TORRACINTA Marcel.			
Absents représentés : CASALONGA Jérôme a donné procuration à MORTINI Lionel.			
Absents : ACQUAVIVA Stella – ANTOLINI Clémentine – ANTONELLI Jean-Toussaint – BANDINI Christian – BASTIANELLI Ingrid – BASTIANI Angèle – BATAILLARD Camille – CANANZI Ange – CASTELLANI Jean-René – CECCALDI Attilius – COLOMBANI Barthélémy – COLOMBANI Pierre – CUBADDA Charles – D'ORNANO Pierre-Paul – FRANCISCI Paul-Antoine – GENUINI Benjamin – GUERRIERI Jean-Paul – GUERRINI Antoine – GUIDICELLI Paul – GUIDONI Martine – LE GALL Caroline – MARCON-VINCENNELLI Jeanine – MARIANI Frédéric – MONTI ROSSI William – ORSINI Joseph – ORSONI Stéphane – PINAUD Jean-Michel – POLI Jean-François – SALDUCCI Ange – SAULI Charles – SAVELLI René – TURCHI François.			
Convocation envoyée le : 23/12/2025 Et affichée le : 23/12/2025			Certifié exécutoire, Après transmission en Préfecture Et publication de l'acte le : 30/12/2025

VU l'avis favorable du Conseil d'exploitation de la Régie du service public de l'eau potable « Acqua publica Balanina », en date du 29 décembre 2025,

CONSIDERANT l'attribution du marché à bon de commande en date du 10 décembre 2025,

Le Président informe le conseil communautaire qu'il convient de fixer le nouveau bordereau des prix unitaires applicables aux prestations de branchements, de travaux et aux pénalités incombant les usagers pour manœuvre sur le réseau intercommunal et pour vol d'eau.

Le bordereau des prix unitaires est joint à la présente délibération.

Le Conseil Communautaire, ouï l'exposé de son Président, et après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** l'instauration des nouveaux tarifs tels qu'annexés,
- **AUTORISE** le Président à signer toute pièce afférente à l'opération.

Fait à L'Île-Rousse, le 29 décembre 2025

Extrait certifié conforme,

Le Secrétaire de séance,
Joseph SAULI



Le Président,
Lionel MORTINI

